

**Direction : Communauté d'Agglomération de Plaine Commune**

**Secteur Plaine**

**REF : Plaine2007003**

**Signataire : AR**

**OBJET : ZAC DU MARCREUX . Approbation des Comptes Rendus Annuels à la Collectivité Locale concernant les années 2005-2006**

**LE CONSEIL,**

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

VU le Code Général des Collectivité Territoriales,

VU le Code de l'Urbanisme,

VU la convention publique d'aménagement de la ZAC du Macreux confiée en 1989 à la SEM SIDEC,

VU la délibération du Conseil Municipal du 15 décembre 2006 relative au CRACL de l'année 2004,

VU le compte rendu annuel de la ZAC du Macreux présenté par la SIDEC pour les années 2005 et 2006,

A la majorité des membres du conseil, les membres du groupe «Union pour un Nouvel Aubervilliers» et Mme GIULIANOTTI s'étant abstenus, le groupe "Union pour un Mouvement Populaire" ayant quitté la séance.

**DELIBERE :**

Article unique : Approuve les comptes rendus annuels à la collectivité locale pour les années 2005 et 2006 présentés par la SIDEC pour la ZAC du Macreux comprenant l'état de dépenses et recettes arrêtés au 31 décembre 2005 et 2006, le bilan prévisionnel et le plan prévisionnel de trésorerie

Le Maire